

## Procès verbal du conseil d'école du lundi 20 mars 2023

Le 20/03/2023 dans les locaux de la mairie, se sont réunis	
<b>La directrice de l'école</b>	<b>Evelyne Bréard</b>
<b>Les enseignants</b>	<b>Tous (exceptée Mme Marie V.)</b>
<b>Les représentants de la Mairie</b>	<b>Madame Arruego, Madame Sallé, Madame Cocain-Royer</b>
<b>Les parents d'élèves élus</b>	<b>Voir feuille émargement</b>
<b>La service civique :</b>	<b>Madame Marine Millet</b>

### **Secrétaires de séance : Madame Marine Millet et Monsieur Gael Le Corvec**

En préambule la directrice souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'école et remercie la Mairie pour la mise à disposition de la salle de conseils.

La directrice rappelle l'ordre du jour envoyé par mail :

### **PV du dernier conseil : approuvé**

### **L'évaluation de l'école**

L'auto-évaluation réalisée a été envoyée à M<sup>me</sup> Affholder IEN de l'Orne.

Elle viendra le **vendredi 5 mai** toute la journée avec un directeur et un conseiller pédagogique pour visiter l'école puis rencontrer :

- les délégués élèves et éco-délégués
- les ATSEM
- la mairie
- le RASED et la psychologue scolaire
- des agents et la responsable du périscolaire
- le DDEN
- les parents d'élèves et leurs représentants

La directrice va envoyer à tous les parents de l'école le rapport d'auto-évaluation terminé.

Un planning va être mis en place puis envoyé à l'IEN.

Elle établira un rapport qu'elle viendra nous présenter le **lundi 15 mai** après la classe.

De ce rapport, il en sortira quelques axes à améliorer, que nous reprendrons l'an prochain dans un projet d'école.

### **La concertation : « *L'école faisons-la ensemble* »**

Il faudra identifier les besoins avec les délégués puis les proposer aux partenaires (parents et mairie)

Après s'être renseignée auprès de ses collègues directeurs de la circo, voici ce que la directrice propose comme fonctionnement : invitation auprès des parents, conseil municipal, enseignants, agents pour une concertation, dans la salle des fêtes sur 3 axes :

-l'excellence

-le bien être des élèves

-l'égalité entre élèves

Organisation envisagée : en amont, réunir les délégués et faire émerger des souhaits sur leur école pour viser les axes ci-dessus.

Réunir le **4 avril** les différents partenaires à 17H30, dans la salle des fêtes, former des groupes hétérogènes

Faire émerger des besoins, des propositions d'actions

### **La labellisation E3D**

Une demande de labellisation E3D pour le niveau 2 a été faite, nous aurons la réponse après les vacances de printemps.

Pour rappel, les actions en lien avec le développement durable dans l'école :

-éco-poulailler

-récolte des bouchons, des cartouches d'encre, des stylos, feutres et colle

-Réflexion en cours pour un projet commun avec les éco-délégués du collège d'Argences

-cross solidaire (en partenariat avec l'épicerie solidaire)

-déchets dans la cour ramassés par les élèves et aux abords de l'école

-visite de la déchetterie

-tri des déchets dans les classes

-action solidaire avec les SDF (réunion avec Madame La Maire le lundi 27 mars 2023)

### **Présentation du poste de Service Civique**

Marine Millet est arrivée au mois de janvier pour commencer le poste de service civique qui était à pourvoir. Elle sera présente jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ancienne élève de l'école, stagiaire

l'an passé dans le cadre de ses études pour être professeure des écoles, elle connaît bien l'école Lucien Cingla ainsi que les élèves. Elle se rend dans les classes afin d'animer des ateliers préparés par les enseignants, de faire de la lecture avec les élèves, aider lors de la web radio. Elle assiste également aux réunions de délégués et d'éco-délégués afin de donner quelques pistes. Elle accompagnera également les classes lors des classes découvertes.

Un projet sur les jeux de la cour de récréation est en cours d'élaboration afin de donner des idées aux élèves qui s'ennuient.

Une charte de l'aide aux devoirs a été créée et sera communiquée aux parents.

Marine participe également à l'aide aux devoirs en dehors de ses heures de service civique les lundis et jeudis soirs de 16h30 à 17h30 , le plus souvent avec les CP.

### **Assistant.e de langue**

Catherine Kelly termine sa mission d'assistante fin avril .

Une demande a été faite pour un poste d'assistant.e de langue pour l'année prochaine.

Les enseignants ont mis en avant les progrès des élèves grâce à cet accompagnement.

### **Éducation à la sexualité**

La directrice rappelle les textes concernant l'éducation à la sexualité.

\*L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité.

\*Une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène, selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves.

\*Tous les élèves doivent bénéficier d'une éducation à la sexualité adaptée à leur âge (par exemple, en maternelle on parlera de respect du corps).

\*A partir de la fin de l'année 2022 ,et une fois par année scolaire ensuite, les directeurs d'école inscriront l'éducation à la sexualité à l'ordre du jour du conseil d'école.

\*Plus généralement, l'éducation à la sexualité fera l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement, avec l'ambition partagée d'agir pour le bien-être des élèves. La communauté éducative peut prendre appui sur les ressources mises en ligne sur le site Éduscol.

\*Une enquête nationale aura lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

\*Une programmation d'école sera construite lors d'un conseil des maîtres concernant l'éducation à la sexualité.

\*Dans notre école, l'éducation à la sexualité fait normalement l'objet d'un partenariat avec l'infirmerie scolaire du collège d'Argences et les classes de CM2.

## **Point sur la prise en charge RASED**

L'attention est donnée à la prévention des difficultés. Donc la prise en charge est prioritairement axée sur les GS, CP et CE1.

Les 7 enfants suivis l'année dernière en GS ont été suivis en début de CP en lecture jusqu'en Janvier. Arrêt de la prise en charge en raison de leur progrès.

4 enfants pris en charge en CP l'an dernier, ont poursuivi la prise en charge en CE1. Remédiation en lecture jusqu'en Décembre. Arrêt de la prise en charge pour 3 d'entre eux. Des progrès significatifs.

Actuellement :

1 groupe de CP en mathématiques : 3 enfants

1 groupe de CE1 en lecture : 3 enfants

1 groupe de GS langage oral/ langage écrit/ compréhension de la langue : 5 enfants. Prise en charge démarrée en Février.

16 enfants suivis depuis le début d'année.

## **Présentation du poste de coordinatrice enfance et jeunesse**

Mme Lydie Le Men est la nouvelle coordinatrice enfance et jeunesse au sein de la mairie de Moul-Chicheboville.

Ses missions sont les suivantes :

- Créer du lien entre les différents partenaires (écoles, mairie, centre de loisirs, local ado, bibliothèque, associations...)
- Construire, proposer et mettre en œuvre des projets en lien avec le PEDT et le projet pédagogique.
- Harmoniser le périscolaire (ex : goûter de Noël...)
- Assurer la partie administrative et juridique de la réglementation pour les ACM (déclaration SDJES, CAF, conformité des locaux, taux d'encadrement, documents administratifs ...)
- Effectuer toutes les missions liées au poste de Directrice du centre de loisirs La Ruche 1&2 (pointage, facturation, recrutement, bilan, réunion, évaluation...)
- Participer aux réunions de services ainsi qu'à différents groupes de travail
- Mettre en place des réunions.
- Surveillance de cour le midi
- Aide aux devoirs le soir à l'école des Vents et Marais

Mme. Le Men est présente à l'école de Moul les mardis et jeudis midis. Elle prend en charge des groupes d'élèves. Elle structure le hall et met en place des activités. Elle réfléchit également à un projet de lieu de médiation pour les conflits entre élèves.

Il y a une demande de la part des habitants de la commune (autres que les parents) de connaître les événements qui se passent au sein de l'école et donc un besoin de communication pour relayer ces événements.

## **Les projets**

### o **Tennis (Cycle 2)**

Il y a 10 séances pour chaque classe de cycle 2. Elles sont toujours bien menées par Franck qui est là depuis de nombreuses années. La salle est toujours prête lorsque les élèves arrivent.

### o **Handball**

Il y a 8 séances de handball pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les enseignants ont constaté une belle évolution. Les élèves sont investis, l'intervenant a un bon contact avec les enfants.

Cependant, toutes les séances n'ont pas été effectuées (deux). On ne sait pas si elles seront rattrapées.

### o **Football**

Les enseignants sont dans l'attente d'une réponse du club. Le football aura lieu en cette période 5 mais il faut préparer la séquence et donc connaître les différents paramètres.

Il faut recontacter l'animateur pour une rencontre avec les enseignants.

### o **Natation**

Il s'agit d'une nouveauté pour les GS et CP. Les séances débiteront au mois de mai.

### o **Correspondance CE1**

La classe de CE1 de Mme Mousset a un projet de correspondance avec les CE1/CE2 de Bellengreville. Ils écrivent des lettres manuscrites.

## **A. Webradio**

La première séance de webradio a eu lieu ce jour, le 20 mars, pour les deux classes de CM1.

Le direct aura lieu les **5 et 6 juin**.

#### B. **Rencontre auteurs**

- Illustrateur BD Fred Coconut : CM2 de Mme.Marie. L'illustrateur a proposé une séance autour des dessins avec des explications sur les proportions.
- Sylvie Baussier (*Mystère à Versailles*) : 4 mai 2023
- Déborah Mirabel :

#### A. **Sortie à Pont d'Ouilly**

En lien avec le savoir rouler, une animation VTT et escalade est prévu les **26 et 27 juin** pour les classes de cycle 3.

#### B. **La semaine des langues**

Les classes de cycle 3 ont organisé une semaine des langues qui se déroulera le 30 et le 31 mars 2023. Il y aura un petit déjeuner américain et la création d'un livre audio en anglais. Pour le cycle 2, un abécédaire a été créé.

#### A. **Les classes découvertes**

Deux classes découvertes auront lieu cette année au mois de mai.

##### • CYCLE 1 :

Toutes les classes de cycle 1 avait pour projet de partir ensemble au centre de Gouville-Sur-Mer. Le projet n'a pas abouti pour cause de travaux dans le centre.

Un nouveau projet a pu être mis en place mais les classes sont réparties sur deux dates :

- **11 et 12 mai** 2023 à Saint-Martin-de-Bréhal pour les classes de PS/MS, MS/GS, GS/CP
- **15 et 16 mai** 2023 Saint-Germain-sur-Ay : pour les classes de PS, GS et CP (E8)

Il y aura un échange de service entre les ATSEM car certaines d'entre-elles accompagnent les classes.

##### CYLCÉ 2 :

Les classes de cycle 2 se rendent dans le même centre que les maternelles, à Saint-Martin-de-Bréhal (**du 10 au 12 mai**).

Une réunion a eu lieu le 3 mars pour informer les parents.

## 2) **Point sécurité**

## A. Exercice incendie

La directrice souhaiterait faire un point avec la commission incendie et M. Buisson adjoint au maire en charge de la sécurité pour savoir si le point de rassemblement n'est pas à revoir (car plus près de l'école désormais depuis la création du City-stade).

Des rectifications ont été faites (placard avec tableau électrique maternelle qui était fermé à clé et qui ne doit pas l'être + portes coupe-feu cantine qui étaient fixées au sol et qui ne le sont plus). Une réflexion est à mener sur le local électrique/ qui servait également de local de stockage de matériel de sport : M. Buisson a demandé à ce que l'on réfléchisse à un autre lieu de stockage.

## B. Exercice PPMS (Attentat/intrusion)

Une exercice sera proposé le **26 mai** au matin.

L'idée est de partir par un accès à l'abri du regard de l'intrus.

En voici les grandes lignes :

Scénario : un individu armé entrant dans l'école par le portail principal

- la directrice prévient comme elle peut ses collègues (SMS) ;
- les enseignants laissent tout en plan pour sortir les enfants le plus rapidement possible pour une mise en sécurité à 3 endroits stratégiques dans la commune de Moul.

Lors de l'exercice, le moyen de communication entre la direction et l'équipe sera les SMS (groupe de diffusion déjà existant).

Le déclenchement de l'exercice ne sera pas la sonnerie PPMS car celle ci sera désormais utilisée uniquement pour les exercices PPMS mise à l'abri.

Chaque classe s'est vu attribuer une issue et un point de rassemblement.

## 3) Point financier de la coopérative scolaire

Petit rappel : La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Elle permet de **financer des projets éducatifs ou des actions de solidarité** (fêtes de l'école, kermesse, spectacles par exemple). La mairie peut verser une subvention à la coopérative scolaire.

**La coopérative scolaire ne prend pas en charge les frais liés aux activités obligatoires.** Par exemple, elle peut financer le car transportant des élèves en sortie facultative dans une ferme

pédagogique, mais pas celui qui les transporte à la piscine.

La participation des parents au financement de la coopérative scolaire d'un établissement public d'enseignement est facultative.

Compte rendu financier depuis le mois de septembre :

- Achats de livres, de jeux de cour, adhésion à la OCCE (assurance des élèves et des enseignants pour les classes découvertes) ;
- Régie d'avance pour l'OCCE (200€/classe soit 2600€ en tout) pour l'achat de matériel, d'abonnement à des revues,...
- Acompte bus pour la classe découverte (environ 2500€), la suite du versement se fera courant mai (≈8320€)
- Action pour rentrer de l'argent :
  - Vente de bulbes : 702€
  - Marché de Noël : 355€
  - Photos : 1591€
  - Cotisations : 2693€

A ce jour, il y a 23713€ sur le compte.

Un point de vigilance a été évoqué quant à l'attribution des subventions.

## **L'Amicale**

Une A.G a eu lieu le **26 janvier 2023**.

- 123 galettes ont été commandées à la boulangerie de Moulton pour une recette de 1392€.
- Le loto que nous avons envisagé de faire en février a été annulé.
- Nous sommes sur la préparation de la chasse aux œufs qui aura lieu le samedi 1er avril avec 147 enfants inscrits.

Bilan financier de 12418€ de bénéfices.

## **Questions diverses**

### **A. Questions des enseignants**

**Question n°1** : Où en sont les travaux des nouveaux logements ?

La Maire et son adjointe ont contacté en amont (Octobre) l'inspectrice pour dire qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. Aucune fermeture de classe n'est donc prévue et il n'y aura pas de comptage à la rentrée scolaire.



L'effectif prévu est de 295 élèves environ.

**Question n°2 :** Est-il possible de changer de produits d'entretien ? L'odeur est très forte et irritante, que ce soit pour les enseignants, les élèves ou le personnel d'entretien.

Il y a des normes à respecter mais on pourrait voir pour un fournisseur peut-être un peu plus cher mais avec des produits moins toxiques et plus respectueux de l'environnement pour être en adéquation avec le label E3D.

Il faudra se concerter avec Sarah.

**Question n°3 :** Où est passé le vidéo-projecteur de la classe E3 de Mme.Marie ?

Mme. Marie n'a plus de vidéoprojecteur depuis janvier. Il fonctionnait très bien avant les vacances. En revenant des vacances, l'enseignante a trouvé un mot précisant que le rétro-projecteur avait été changé mais il s'agissait d'un rétro-projecteur différent qui ne fonctionnait pas. Celui-ci est alors parti en réparation et Mme.Marie n'a plus de vidéoprojecteur depuis.

De plus, les vidéoprojecteurs des classes de CP (Mme.Deshaies et Mme.Marie) fonctionnent encore très bien mais commencent à être anciens. Il faut penser à l'éventualité de les remplacer bientôt.

Réponse de la Mairie : Le problème qui se pose est budgétaire. En effet, il s'agit d'un coût important pour avoir du matériel de qualité.

Il y aura éventuellement un choix à faire entre l'aménagement de la cour et le matériel informatique.

Il y a également un problème de communication sur les travaux qui sont réalisés le mercredi : il n'y a pas de retour pour dire que les travaux ont été faits.

Pour le projet d'aménagement de la cour avec Ecoplast, il faut faire un achat de minimum 5000€.

## B. Questions des parents

**Question n°1 :** La répartition des parents accompagnateurs pour les sorties classe de mer donnée 1 homme pour 9 femmes dans un groupe et 3 hommes pour 7 femmes dans l'autre. Sachant que l'école promeut l'équité entre les sexes, comment expliquer un tel écart de représentativité ? Aussi, quels sont les critères de sélection des parents ?

Il y a eu un nombre de candidatures féminines plus importantes que pour les hommes. De fait, il y a plus de femmes accompagnatrices.

De plus, un conseil des maîtres a eu lieu avec une étude des candidatures. Deux critères ont été utilisés. Le premier et le plus important était la sécurité des enfants et le second, l'équité entre les parents.

**Question n°2 : Sécurité de l'école : L'entrée des élèves aux barrières est-elle surveillée après le déjeuner sur la période de 13h20/13h30 ?**

Aucun texte ne précise l'obligation d'avoir une entrée surveillée pour les écoles. La directrice est présente aux heures d'entrée du matin et de sortie car elle souhaite pouvoir saluer les élèves et leurs parents. Les entrées et sorties des personnes sont surveillées depuis le bureau de Mme.Bréard qui va à la rencontre de toute personne qui lui semble inconnue. Cependant, un enfant qui entre dans la cour est systématiquement surveillé, soit car il entre en classe soit parce qu'il est dans la cour qui est surveillée par les enseignants sur ce temps.

**Question n°3 : Problème quant à l'utilisation des toilettes : Certains enfants ne vont pas aux toilettes de la journée car ils se plaignent d'un manque de propreté, qu'en est-il ?**

Les enfants ont signalé le fait que les toilettes ne sont pas toujours propres. La plupart du temps, il s'agit de papiers au sol ou de chasses d'eau qui ne sont pas tirées. Une proposition pour un nouveau travail avec les délégués sur la propreté des toilettes a été faite.

Lors de la période COVID, il y avait un nettoyage plus régulier des sanitaires.

Il faudrait revenir à un nettoyage avant et après le temps du midi.

**Question n°4 : Est-il prévu un projet pédagogique (classe de mer, classe de neige,...) pour les CM2 pour l'année scolaire 2023/2024 ?**

Les projets pédagogiques peuvent difficilement être prévus avec autant d'avance car beaucoup de paramètres entrent en compte pour la création de ces derniers comme les envies des élèves ou le nombre d'élèves par classe.

**Question n°5 : Est-il possible de revoir le tarif de la garderie du matin ? Cela, car l'amplitude horaire n'est pas la même que celle du soir (7h30-8h20 = 50 minutes maximum contre 16h20-18h45=2h25).**

Non. Il n'y aura pas de diminution des tarifs de garderie. S'ils sont revus ce sera pour une augmentation. De plus, la mairie a pris en charge une forte augmentation du coût des repas sans le répercuter sur le tarif demandé aux parents.

**Question n°6 : Lors des temps de garderie et de cantine, vous est-il possible de nous informer du nombre**

**d'agents présents ainsi que d'encadrants ? Aussi, quelle est la stratégie de la Mairie en termes de formation continue ? Les agents sont-ils formés ?**

Le nombre d'agents et d'encadrants pourra être précisé. Un accès à des formations est proposé au personnel qui le souhaite. Devant le peu de formations disponibles au CNFPT et le coût des formations dispensées hors CNFPT, Lydie Le Men, dispensera des formations en interne.

**Question n°7 : Un chemin est-il prévu pour contourner le City-stade et accéder au parking depuis le grand portail ?**

Oui, un chemin sera aménagé.

**Question n°8 : Y a-t-il une date d'installation prévue pour le nouveau jeu devant l'école ?**

L'avancement des travaux dépend du choix du type de sol. La prise de décision a été un peu longue mais un choix a finalement été fait : ce sera du sable. L'installation va pouvoir se poursuivre.

**Question n°9 : Des enfants continuent d'amener des bonbons en cadeaux pour leur camarades à l'occasion des anniversaires. Même si ces bonbons ne sont pas mangés à l'école, cela semble contraire au règlement (dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'une bonne santé bucco-dentaire). Est-il possible de mettre un mot dans les cahiers de liaison afin de rappeler cette règle ?**

Les bonbons ne sont pas distribués de manière quotidienne mais de façon occasionnelle pour des événements festifs. Ils permettent d'ajouter un peu de douceur dans le quotidien des enfants, un petit plaisir parmi d'autres et permettent justement d'aborder des sujets comme la consommation raisonnable pour une alimentation équilibrée autour d'un moment de partage. De plus, comme le précise la question, la plupart des enseignants distribuent les bonbons sur le temps scolaire mais demandent aux enfants de ne pas les manger à l'école mais d'attendre d'être à la maison. Cela permet aux parents qui ne souhaitent pas que les bonbons fassent partie de l'alimentation de leur enfant de leur expliquer pourquoi.

Les bonbons jugés dangereux sont interdits et n'ont jamais été vu dans les distributions de bonbons (comme les sucettes par exemple).

Enfin, des étudiants en santé sont actuellement dans l'école et mènent un projet autour de l'hygiène corporelle et bucco-dentaire. Cette intervention va permettre de rappeler ou de compléter la sensibilisation déjà réalisée avec les enseignants sur l'attitude à adopter face à la consommation de sucreries.

Les secrétaires de séance  
Marine Millet  
Gael Le Corvec

La Présidente de séance



